

MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE BÉCANCOUR (Règlement 289 de la MRC et ses amendements)

Prenez avis que la *MRC de Bécancour* tiendra une assemblée publique le 11 mai 2026 à 19h00, à la salle du conseil des maires de la MRC, située au 3689-1, boulevard Bécancour (secteur Gentilly), Bécancour, concernant le projet de règlement numéro 426 mentionné ci-dessous.

Projet de règlement numéro 426 modifiant le règlement no.289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour visant à modifier le tracé de la route Verte sur le territoire de la ville de Bécancour.

Ce projet de règlement vise à identifier le nouveau tracé de la route Verte sur le territoire de la Ville de Bécancour. Il s'agit d'un lien cyclable sécurité, en site propre, à l'intérieur du territoire d'activités du Parc industriel et portuaire de Bécancour pour relier le secteur Bécancour au secteur Gentilly.

Ce projet de règlement, ainsi que le document indiquant la nature des modifications que la municipalité concernée devra apporter à sa réglementation d'urbanisme sont disponibles, pour consultation, sur demande. Pour toute information sur le projet de règlement, vous pouvez communiquer avec madame Julie Dumont, directrice du service de l'aménagement à la MRC de Bécancour, au numéro de téléphone 819 298-2070 ou par courriel au j.dumont@mrcbecancour.qc.ca.

Le comité d'aménagement de la MRC de Bécancour entendra, lors de cette assemblée publique du 11 mai 2026, toute personne ou tout organisme intéressé à lui faire part de commentaires ou à déposer un mémoire concernant ce projet de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC.

Donné à Bécancour, ce 16^e jour du mois d'avril 2026.

Valérie Le Jeune

Greffière-trésorière adjointe